

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 30 juin 2025 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 23 Votants : 27

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 24 juin 2025 s'est réuni le lundi 30 juin 2025 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, VERDIER Françoise, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoints. FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, GASSER Anne-Laure, FEYRIT Pierre, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, HAY Florence, DUBOURG Jean-Luc, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : MILHAC Michel, FIGUES Fatima, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, MARCHAND Emmanuelle, FIGUEIRA Muriel, ROQUES Loréline, GUILBAUD Valérie, BALLEREAU Marie-Catherine, PREVOT Jérémie.

Pouvoirs : de BLANCHARD Stéphane à NOSMAS Karen, de ROQUES Loréline à CHASTAING Séverine, de BALLEREAU Marie-Catherine à CALZAVARA Martine, de PREVOT Jérémie à FRANCIS Stéphane

G.28

**Proposition de tarifs pour le séjour Interculturel programmé
du 23 au 25 juillet 2025 par le BIJ info jeunes**

Du mercredi 23 au vendredi 25 juillet 2025, un séjour interculturel se déroulera au village de vacances de la Taillade pour 11 jeunes âgés de 14 à 17 ans.

Ce séjour vise à promouvoir la découverte d'autres cultures, mode de vie et pratiques afin de mieux comprendre et accepter la diversité et encourager l'engagement des jeunes. Il s'appuiera sur les principes, valeurs et méthodes d'éducation du programme Erasmus+. L'une des méthodes utilisées sera l'éducation informelle, basée sur le principe « d'apprendre en faisant ». Cela offre aux jeunes l'opportunité de se forger leurs propres opinions et d'être acteurs et créatifs dans leur processus d'apprentissage.

Les objectifs de ce projet sont axés sur la sensibilisation à la citoyenneté européenne et plus largement, à la richesse de l'Europe et de ses cultures.

Ce séjour sera en partie financé par des fonds européens. Une participation sera demandée aux familles. À ce titre il est proposé de fixer le tarif à :

- 25 €

Le Bureau Information jeunesse assurera l'encaissement de ces recettes par le biais de la régie Tempo Jeunes de l'Espace Jeunes.

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré,**

Approuve la proposition de tarification pour le séjour interculturel du 23/24/25 juillet 2025
soit : 25 €

Autorise Monsieur Le Maire ou son représentant à signer les documents afférents.

Votants : 27 - Abstentions : 00 - Exprimés : 27
Contre : 00 - Pour : 27 - Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 30 juin 2025

Le secrétaire de séance
Charles CILLIERES



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 03.07.2025
et de sa transmission au contrôle de légalité le 04.07.2025...

Le Secrétaire de séance
Charles CILLIERES



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

